

k) Programme de développement des investissements

Le Programme de développement des investissements vise à promouvoir, à attirer et à faciliter les nouveaux investissements étrangers au Canada. Pour venir à l'appui des conseillers en investissement affectés à temps plein à ces marchés, les activités du PDI portent sur les sources d'investissements étrangers habituels soit les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, le Japon et la Hollande. Avec l'expansion du programme, d'autres pays européens et côtiers du Pacifique ainsi que le Moyen-Orient se sont ajoutés. Le programme est maintenant appuyé par quelque 44 missions étrangères du Ministère.

Le programme est devenu plus concentré à tous les aspects, passant des messages promotionnels généraux et largement répandus du programme initial, au contact personnel avec des sociétés visées et d'autres investisseurs potentiels. On a lancé le message important suggérant de s'établir au Canada pour répondre à la demande d'un marché nord-américain intégré; cet argument a été renforcé par la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Cet Accord sera le principal point de base en matière d'investissement dans la promotion à l'étranger; l'accent sera mis sur les avantages commerciaux du Canada pour entrer sur le marché intégré et devenir un de ses fournisseurs. Des efforts supplémentaires ont été déployés pour inciter les sociétés américaines à rationaliser leurs opérations au Canada.

Au cours de l'année écoulée, la technologie de pointe est également devenue un élément important. On porte de plus en plus d'attention aux initiatives, notamment aux conférences, aux séminaires et aux projets d'association stratégique, qui favorisent les arrangements de coentreprises, d'associations, de transferts technologiques avec des sociétés étrangères, et soutiennent le développement technologique du Canada. Le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec Industrie, Sciences et Technologie Canada et ses liens avec les sociétés de technologie, dans la détermination des secteurs clés de technologie de pointe, afin de définir quels sont les besoins en investissement.

Le Ministère maintient le programme en vigueur avec l'appui et la coopération d'un certain nombre d'organismes fédéraux et provinciaux, et a collaboré davantage au cours des dernières années avec les organismes d'expansion économique municipaux, tant sur le plan de la participation à des programmes qu'au travail consistant à répondre aux demandes d'investissement.